Séance 8 Comment rapporter les paroles dans un récit ?

En complément de la leçon p.372-373 (que vous pouvez simplifier en carte mentale)

	AU DISCOURS DIRECT (DD)	AU DISCOURS INDIRECT (DI)	AU DISCOURS INDIRECT LIBRE (DIL)
Les signes de ponctuation :	– : « »	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX
Les mots qui se rapportent aux interlocuteurs : → Les pronoms personnels : → les pronoms et les déterminants possessifs :	P1 et P4 (premières personnes) + P3 ceux de P1 et P4 (mon, ton, son, ma, ta, sa, mes, tes, ses, notre, votre, leur, nos, vos, leurs) + P3	il(s), elle(s) leur(s), à lui, à elle(s), à eux, leur	comme au DI
Le temps des verbes :	temps de référence = présent + imparfait, passé composé, futur	les temps du récit : imparfait, passé simple, plus-que-parfait, conditionnel présent (= « futur dans le passé »)	comme au DD *!! pas de verbe introducteur !!*
Les types de phrase : la phrase déclarative : la phrase interrogative totale *: (*réponse oui/ non) la phrase interrogative : la phrase injonctive :	Il dit : « Je viens. » Elle demande : « Vient-il ? » Elle demande : « Quand vient-il ? » Elle dit : « Viens ! »	Il dit **qu**'il vient. Elle demande **s'**il vient. Elle demande **quand** il vient. Elle lui dit de venir.	comme au DD
Les marques de l'oralité :	Interjections (Eh ! Ah!), apostrophe (Toi, tu comprends...)	aucune	comme au DD

Les règles de la concordance des temps dans le récit au passé :

Temps du discours direct	Temps du discours indirect
Présent ou **imparfait** : *« Je pars. »*	**Imparfait** : *Il m'a dit qu'il partait.*
Futur : « Je viendrai. »	**Conditionnel** : *Il m'a dit qu'il viendrait.*
Temps composés : « Il a été malade. »	**Plus-que-parfait** : *Il expliqua qu'il avait été malade.*